Branche écoles

Section Marne

03.26.88.25.53 - 51@se-unsa.org

www.se-unsa.org

diffuser dans l'école

SE-UNSA FLASH ÉCOLES

2 février 2007

Menu du jour :

1- Carte scolaire
2- Grève du 8 février
3- Circulaire de rentrée 2007 :
4- Temps partiel
5-Revalorisation des pensions

1- Carte scolaire

Nous avons reçu le dernier document de travail concernant les propositions de carte scolaire qui seront vues en CTP le 5 février. Vous pouvez toujours nous contacter pour nous donner toute information nouvelle permettant de défendre la situation de votre école. **Nous interviendrons fermement au CTPD et au CDEN pour dénoncer les conditions déplorables de la rentrée 2007, qui mettent à mal la qualité d'accueil des élèves réduisant notre Service Public d'Education au service minimum !**

2- Grève du 8 février

REIMS : RASSEMBLEMENT puis MANIFESTATION
à 10H00 Maison des syndicats, Boulevard de la Paix

-Sur notre site, vous trouverez les consignes en cas de grève sur notre site http://sections.se-unsa.org/51/
→ infos sur le site www.se-unsa.org

3- Circulaire de rentrée 2007 : Priorités éducatives : ne nous laissons pas abuser !

La circulaire de rentrée 2007 est parue au BO n° 3 du 18 janvier 2007. Sensée clarifier les priorités éducatives et leur mise en œuvre, au niveau des écoles et des établissements, elle sème la confusion en ne répondant concrètement pas aux questions importantes que se posent les équipes pédagogiques.
Sur notre site, l'analyse du **SE-UNSA**

4- Temps partiel

Nous tenons à disposition des collègues qui les demanderont, **un guide spécial sur le Temps partiel.** Nous pouvons également calculer la sur-cotisation éventuelle.

5-Revalorisation des pensions / fonctionnaires handicapés

Le décret 2007-60 du 12 janvier 2007 revalorise à **compter du 1/1/2007 les pensions civiles de 1,8%.** Les retraités n'ont donc bénéficié d'aucun coup de pouce puisque l'augmentation octroyée correspond exactement à l'inflation des prix hors tabac pour 2006 et à celle prévue pour 2007 par le gouvernement.

Des dispositions, longtemps attendues permettent aux fonctionnaires handicapés de pouvoir partir en retraite anticipée (sous conditions) et de percevoir une majoration de pension.
Le décret d'application permettant un départ anticipé et une majoration de pension pour les fonctionnaires handicapés, atteints d'une incapacité permanente d'au moins 80%, est enfin paru.

Rare disposition positive de la loi Fillon d'août 2003, l'abaissement de la condition d'âge de 60 ans est enfin ouverte aux fonctionnaires handicapés. Il a fallu attendre la publication du décret n°2006-1582 du 12 décembre 2006 pour que la loi s'applique aux fonctionnaires.

Vos contacts au Se-UNSA :

Céline ROBCIS
Titulaire élue à la CAPD
Permanence à la section le **jeudi**
06 89 26 20 99

Aline GEERAERTS
Secrétaire 1er degré
Permanence à la section le **vendredi**
06 30 41 57 32

Jean-Michel ALAVOINE
Responsable Jeunes Enseignants
Permanence à la section le **lundi**
06 89 89 79 59

Michel CHAVALLARD
Secrétaire départemental du **SE-UNSA** Marne
Permanence **tous les jours**
03.26.88.25.53

Les infos pratiques, l'actualité sur **http://sections.se-unsa.org/51**

Avec le SE-UNSA
Je fais la différence !

Vous aimeriez recevoir ce flash-info sur votre mail perso ? envoyez nous un message à 51@se-unsa.org
Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre.

SE-UNSA Marne Maison des Syndicats, 15, bd de la Paix , BP 149 51055 REIMS cedex
☎ **03.26.88.25.53** Fax : 03 26 40 92 78 **51@se-unsa.org** Site national : www.se-unsa.org